

**SELAS ANGLE DROIT VOSGES**  
**Me Nicolas CUNIN – Me Stéphane DAVILERD**  
**Huissiers de Justice Associés**  
**Me Marine JOUAULT – Me Lorraine GERTSCH**  
**Huissiers de Justice Salariées**  
**2 Place Jeanne d'Arc**  
**88000 EPINAL**  
**Tél : 03.29.82.53.52**  
**Bureau annexe :**  
**24 rue Jean Jacques Baligan**  
**88100 SAINT DIE DES VOSGES**  
**Tél : 03.29.56.16.72**  
**vosges@angledroit.net**

## **PREMIERE EXPEDITION**

# **PROCES VERBAL DE DESCRIPTION**

### Dressé à la demande :

Le CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1.331.400.718,80 €, dont le siège social est sis 182 avenue de France à 75013 PARIS, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège ;



**SELAS ANGLE DROIT  
VOSGES**

**Huissiers de Justice associés**

**Siège: 2 Place Jeanne d'Arc**

**88000 EPINAL**

**Tél. : 03.29.82.53.52**

**Bureau annexe:**

**24 rue J.J. Baligan**

**88100 SAINT-DIE DES VOSGES**

**Tél : 03.29.56.16.72**

**vosges@angledroit.net**

**IBAN: FR5140031000010000332454M41**

**BIC: CDCGFRPP**

**PROCES-VERBAL  
DE DESCRIPTION**

Dressé l'an DEUX MILLE VINGT DEUX

Et le MERCREDI TREZE AVRIL à QUATORZE HEURES

Païement en ligne sécurisé :  
<http://www.angledroit.net>

Nous SELAS ANGLE DRCIT VOSGES, titulaire d'un office d'huissiers de Justice à EPINAL, 88000, 2 place Jeanne d'Arc avec bureau annexe à SAINT-DIE DES VOSGES, 88100, 24 rue Jean Jacques Baligan, agissant par l'un des huissiers de Justice soussigné,

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

**A la demande :**

**La CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1.331.400.718,80 €, dont le siège social est sis 182 avenue de France à 75013 PARIS, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège;**

*Pour laquelle domicile est élu en l'Etude de Maître Olivier COUSIN, Avocat au Barreau d'Epinal, membre associé de la SCP SYNERGIE AVOCATS, demeurant 9 rue de Rualménil à 88000 EPINAL ;*

**EXPOSE REQUISITION**

**COUT DE L'ACTE**

Décret 2016-230 du 26.02.2016 - Arrêté du 26.02.2016  
fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice

|                                                                                                                                            |        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Emoluments                                                                                                                                 | 219.16 |
| Frais de déplacement Art.A444-48                                                                                                           | 7.67   |
| Emolument complémentaire art A444-18<br>(30 min supplémentaires sur place<br>rédaction longue réduit à 1heure<br>Soit 74,40€ X 3 =223,20 € | 223.20 |
| Total HT                                                                                                                                   | 450.03 |
| TVA à 20%                                                                                                                                  | 90.01  |
| Taxe forfaitaire Art. 302bis Y CGI                                                                                                         |        |
| Lettre annexe 4-8 C.Com                                                                                                                    |        |
| Débours affr+photos                                                                                                                        | 0      |
| Total TTC                                                                                                                                  | 540.04 |

La partie requérante n'expose et déclare, par son avocat, Maître Olivier COUSIN, ce qui suit :

Qu'en vertu de la copie exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance d'EPINAL le 9 avril 2013, signifié le 14 mai 2013, définitif selon certificat de non-appel délivré par la Cour d'Appel de Nancy le 19 juin 2013,

Et suite au commandement de payer valant saisie-immobilière signifié le 7 mars 2022 à

Que selon les dispositions des articles R 322-1 à R 322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, un procès-verbal de description de l'immeuble objet de la procédure doit être dressé ;

Il est précisé que AVOVENTES a donné son accord à l'établissement amiable du présent PV de DESCRIPTION,



## DEFERANT A CETTE REQUISITION

J'ai, Nicolas CUNIN, Huissier de justice associé auprès de la Selas ANGLE DROIT VOSGES, procédé aux diligences suivantes :

Certifie avoir pris attache avec la Mairie de BETTONCOURT afin d'obtenir les renseignements relatifs à l'urbanisme, la présence de mэрule, ainsi que des renseignements concernant l'assainissement.

Certifie avoir pris attache avec la société ARLIANE, 40 rue de Lorraine à THAON LES VOSGES, afin de dresser les diagnostics techniques.

**Procédé aux présentes opérations de description** à BETTONCOURT (88), 29 rue des Paramelles, en présence de [REDACTED] du cabinet ARLIANE.

## CONSTATATIONS

### Observations générales :

Selon le commandement de payer valant saisie-immobilière, la saisie porte à BETTONCOURT, sur :

- La section A n° 638 lieudit « 29 rue des Paramelles » pour 24 a 54 ca ;
- La section A n° 835 lieudit « La Grande Rue » pour 3 a 66 ca.

BETTONCOURT est une petite Commune des Vosges située au Nord de Mirecourt.

Ce petit village compte environ 100 habitants.

Je produis un extrait cadastral, du site « cadastre.gouv.fr ».





Je produis une vue aérienne extraite du site GEOPORTAIL.



Je prends une photographie de l'ensemble immobilier depuis la voie publique.





### **Observations sur l'ensemble de l'immeuble et son occupation :**

La maison est actuellement occupée par AVOVENTES. Présence de nombreux animaux : plusieurs poules et 3 chèvres, dans des enclos séparés, dans le jardin. Présence également d'un chat.

### **Règles d'urbanisme :**

La Mairie de BETTONCOURT m'indique que le RNU s'applique, en l'absence de PLU. Il m'est précisé que la Commune s'est dotée d'une carte communale en février 2010, et que le terrain est bien situé en zone constructible.

La Mairie ajoute que l'immeuble n'est pas situé dans un périmètre de protection.

### **Charpente / Toiture / combles :**

Charpente de type fermette. Présence de 15 cm d'isolation entre les solives bois.

Toiture tuiles béton, visibles depuis les combles. Absence d'isolation sous rampant.

Combles accessibles depuis l'escalier escamotable type « échelle de meunier ». Sol composé de panneaux agglomérés de plaques OSB.

### **Chauffage :**

Chauffage assuré par

- une chaudière à fioul de marque CHAPPEE, ancienne, et datant vraisemblablement de la construction ;
- une cheminée bois à foyer fermé.

### **Assainissement :**

Le diagnostic réalisé par le SDANC le 4 janvier 2019 fait état d'une installation non conforme à la réglementation actuelle. Il est joint en annexe.

AVOVENTES me confirme n'avoir entrepris depuis aucun travaux. En ce sens, il est inutile de faire dresser un nouveau diagnostic assainissement.

### **Procès :**

Pas de procès en cours selon AVOVENTES et selon la Mairie.

### **Surface :**

La surface habitable totale est d'environ 87,90 m². La surface au sol totale est d'environ 176,40 m².

Il convient de se reporter au rapport du cabinet ARLIANE.



## 1 – DESCRIPTION EXTERIEURE

### A- Constatations côté rue, orientation Sud-Ouest

Je remarque que la maison se trouve légèrement en retrait de la voie publique.

Elle est très légèrement surélevée par rapport au niveau de la chaussée.

Il existe un petit muret en limite de voie publique, afin d'assurer une certaine intimité.



Le grand portail, comprenant un « accès piétons », est en bois. Il est en très mauvais état général. Le bois est largement dégradé. La porte d'accès piétons frotte largement au sol.

Il sera de toute évidence nécessaire de remplacer ce portail prochainement.





Sur la gauche de ce portail, je remarque que le petit muret est maçonné, l'ensemble est toutefois relativement vétuste, avec présence de nombreuses traces noirâtres d'humidité et de mousse verdâtre. Présence également d'éclats du crépi en partie inférieure du mur.

Les deux piliers béton supportant le portail sont eux aussi extrêmement vétustes, et présentent d'innombrables fissurations. La peinture les recouvrant s'effrite de toutes parts.







Sur la droite de ce portail, présence d'un petit muret constitué de pierres apparentes.

Je remarque que ce muret forme des vagues par endroits.

Il existe par ailleurs un léger affaissement du muret, du côté de la propriété de AVOVENTES. Il sera de toute évidence nécessaire de le consolider. Par ailleurs, je remarque de nombreux éclats, et l'absence totale de joints visibles, permettant de maintenir les pierres, et solidifier l'ensemble.

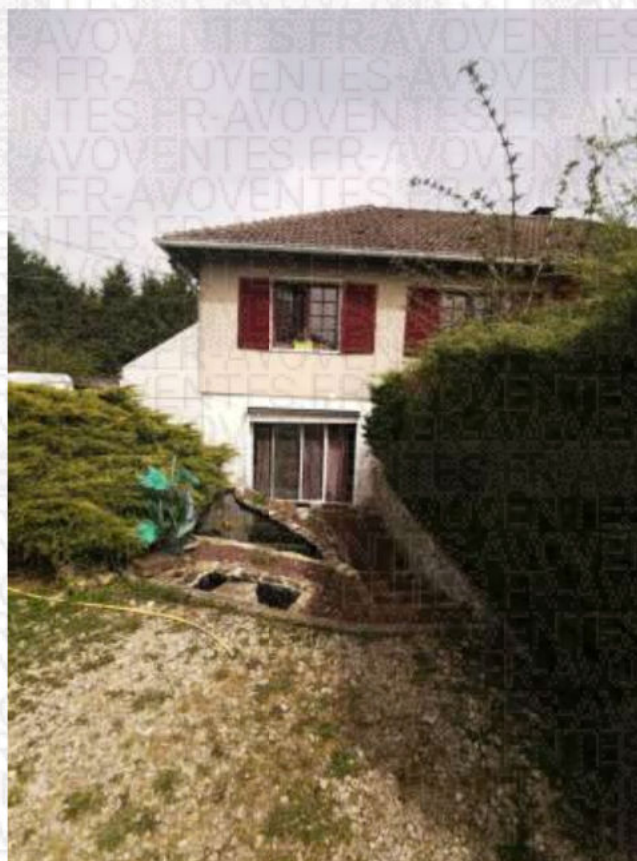




Je pénètre sur la propriété.

Dans l'axe du portail, je remarque qu'un accès a été aménagé afin de rejoindre le rez-de-jardin de la maison.

Présence de deux petits bassins.





Je suis devant la façade comportant la porte d'entrée principale dans la maison. La toiture est de toute évidence relativement ancienne et date de la construction, soit 1985 selon le propriétaire actuel.

Je remarque qu'il s'agit de tuiles béton recouvertes d'une petite couche de moisissures noirâtres.

Le crépi de façade est de couleur beige, il est légèrement noirci par le temps.



Sur la gauche de la porte d'entrée principale dans la maison, présence de deux fenêtres, deux battants chacune, avec volets extérieurs en bois.

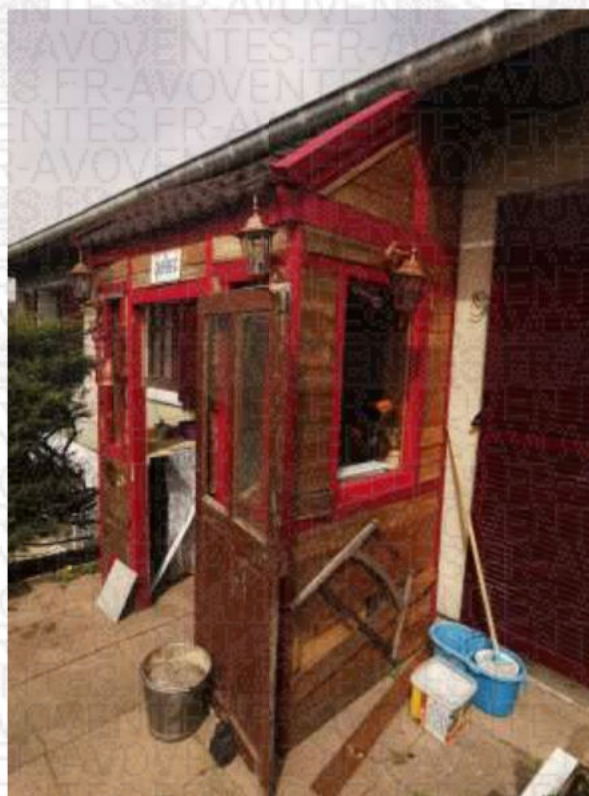
Sur la droite de la porte d'entrée principale, présence d'une grande menuiserie bois type porte-fenêtre, donnant accès depuis la partie séjour à une terrasse extérieure orientée au Sud-Ouest.





La porte d'entrée principale dans la maison est en fer forgé, avec motifs décoratifs.  
Présence d'un vitrage simple, translucide, au faible pouvoir isolant.  
Sur la droite de la porte, présence d'une sonnette qui dysfonctionne.

Je remarque qu'une sorte de « véranda » a été aménagée. Il s'agit d'une construction maison réalisée à l'aide de lames de bois, avec toiture en bois, supportant des tuiles béton.  
Cette véranda est équipée de casiers de rangements, qui se trouvent à l'abri des intempéries.







Il convient de signaler que plusieurs marches d'accès doivent être gravies pour atteindre cette maison.

Nous en déduisons que l'accès pour personnes à mobilité réduite est rendu difficile.

Je remarque par ailleurs que ces marches sont constituées de dalles qui s'affaissent par endroits.





L'espace vert est à peu près entretenu.

Une sorte de poulailler a été installé. Il s'agit d'une construction en bois avec grillage à moutons.





Côté rue, je remarque enfin un petit abri de jardin en limite de propriété, côté rue. Je remarque que cet abri est divisé en deux, la limite de propriété est approximativement marquée par l'axe du mur de pierres situées au nord de la propriété.

Je me place devant cet abri.

La toiture est constituée de tuiles mécaniques relativement anciennes mais couvertes d'une épaisse couche de mousse verdâtre et totalement noircie par le temps.

À l'extérieur, présence d'un bardage bois lui aussi extrêmement vétuste. Le côté gauche est maçonné. Présence de fissurations en partie inférieure de la construction.





Il existe une porte d'accès en bois, que je franchis.

Le sol est en terre battue à l'état brut.

La charpente et la toiture sont visibles. Je relève l'absence totale d'isolant.

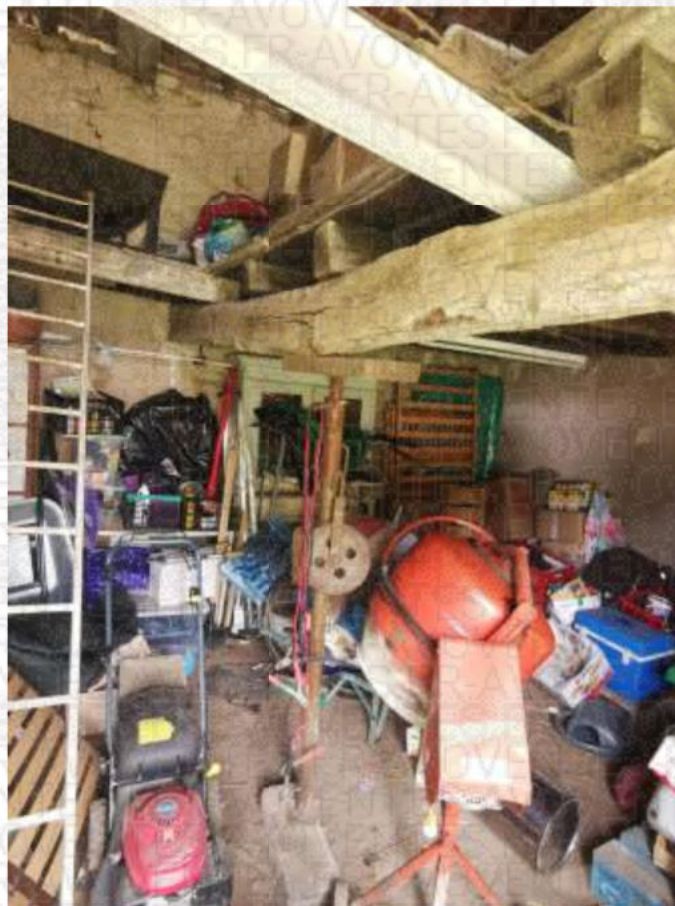
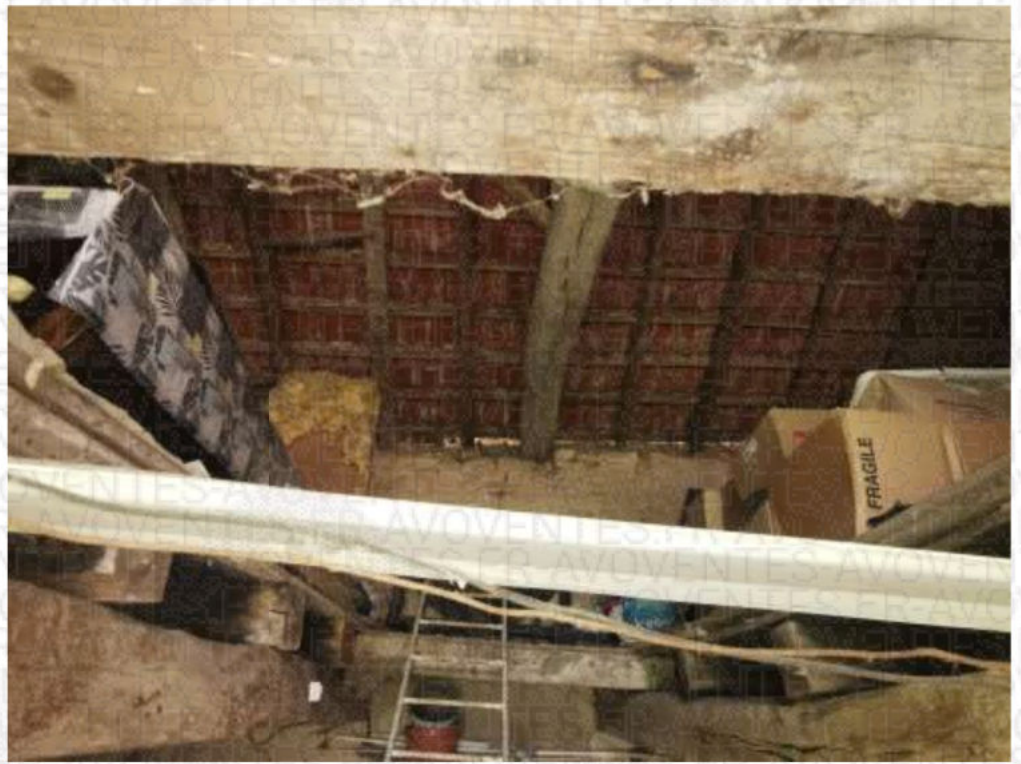
Les parois murales sont à l'état brut, l'ensemble est fortement encombré, rendant difficile les constatations.

Je remarque toutefois qu'une poutre assurant le maintien du plancher supérieur est largement fissurée.

La poutre est maintenue en place à l'aide d'un étau. Le risque d'effondrement du plancher supérieur est élevé.









## B- la façade orientée au Nord-Ouest

La toiture est en tuiles béton. Mêmes observations que précédemment : la façade est crépie, là encore, l'ensemble est légèrement noirci par le temps.

Présence également d'un petit appentis avec toiture métallique supportée par une structure bois.



Je remarque la présence d'un petit abri, faisant actuellement office d'atelier. Celui-ci n'est pas accessible depuis l'intérieur de la maison.

À l'intérieur de cet atelier, présence d'une installation électrique rudimentaire et de toute évidence non conventionnelle, avec fils électriques à nu, et dominos très anciens rendant à l'évidence l'installation dangereuse.





### **C- la façade arrière, orientation Nord-Est**

Toiture en tuiles béton de toute évidence d'origine.  
Je remarque deux conduits de cheminée.

Mêmes observations concernant le crépi de façade, légèrement noirci par le temps, avec traces de dégoulinures noirâtres au droit de la tablette de fenêtre située en partie centrale.

Au niveau de l'espace de vie, je compte deux fenêtres bois, avec volets extérieurs en bois, et au niveau du rez-de-jardin, présence de deux fenêtres rectangulaires, châssis bois.





Sur l'arrière, présence d'un espace vert.

Il existe un petit enclos pour les 3 chèvres de AVOVENTES

Je remarque que la périphérie du terrain est clôturée ou du moins délimitée.

Le mur de clôture s'effondre par endroits, l'ensemble est en très mauvais état général.

Par endroits, je remarque que le mur de clôture menace de s'effondrer, des travaux de consolidation s'avèrent nécessaires et urgents pour éviter tout accident.



Il convient enfin de signaler la présence de véhicules, qui semblent abandonnés, à l'état d'épave.



#### **D- la façade de la maison, orientation Sud-Est**

Mêmes observations concernant la toiture et le crépi de façade.

Il existe une porte-fenêtre en bois, avec volet extérieur en bois, donnant accès à une terrasse extérieure.

Cette terrasse n'est toutefois pas entretenue.

Les herbes indésirables prolifèrent de toutes parts.







## 2 – DESCRIPTION INTERIEURE

### A – le rez-de-chaussée

Pour une parfaite représentation, je produis le croquis réalisé par le cabinet Arliane (précision faite que le croquis n'est pas à l'échelle).



#### L'ENTREE :

Celle-ci est située dans l'axe de la porte d'entrée.

Le plafond est constitué de lames de lambris PVC avec deux spots lumineux intégrés. Présence également d'une trappe donnant accès aux combles non aménagées.

Les parois murales sont tapissées. Il s'agit en partie d'une tapisserie de couleur beige en partie supérieure, avec frise décorative en partie centrale. En partie inférieure, une tapisserie de couleur verte ou quelques lames de bois au niveau du radiateur.

Un radiateur avec tête de robinet thermostatique.

Les plinthes sont peintes en vert foncé.

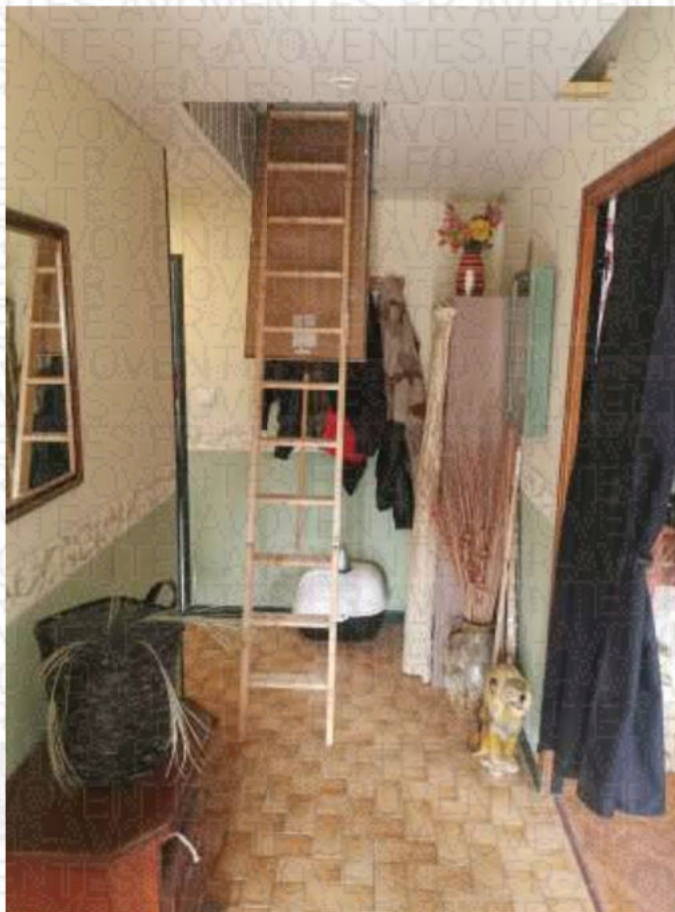
Sol carrelé, de couleur beige, style rustique, ancien.

Cette entrée dessert :

- sur ma droite, la grande pièce de vie
- au fond et à gauche, le dégagement desservant toutes les pièces de cette maison.

Au fond et à gauche se trouve le dégagement desservant la plupart des pièces de la maison.





### LE DEGAGEMENT :

Présence d'un faux-plafond constitué de lames de lambris PVC, le tout de couleur claire. Je compte trois spots lumineux intégrés en état de fonctionnement, une bouche de ventilation.

Les parois murales sont tapissées en partie supérieure, le tout de couleur beige, avec frise centrale décorative.

En partie inférieure, il s'agit soit de lames de bois teintées de vert, soit d'une tapisserie de couleur verte. Je remarque des dégradations superficielles, il s'agit plus précisément de lacérations dues aux griffes du chat de la maison.

Les plinthes sont peintes en vert foncé.

Sol carrelé beige, style rustique, identique à l'entrée.

Ce dégagement dessert :

- sur ma gauche, une première porte donnant accès au sous-sol.
- Sur ma gauche, une 2<sup>ème</sup> porte donnant accès au salon en travaux.
- Dans l'axe du dégagement, un petit placard de rangement.
- Sur ma droite, la cuisine, puis les toilettes, la salle de bain, et la chambre n°1.





### LE SALON :

Celui-ci est accessible depuis le dégagement.  
Il est actuellement en travaux.

Absence de porte de communication entre le dégagement et cette pièce. Je remarque que ce salon est en travaux.

La moitié du plafond a été réalisée en lames de lambris PVC, le tout de couleur claire, avec quatre spots lumineux intégrés.

La deuxième partie du plafond est en travaux.

Des tasseaux de bois sont en place, avec spots lumineux en attente de pose.  
Je remarque que les lames de lambris PVC sont en attente de pose.

Les parois murales sont tapissées. Il s'agit d'une tapisserie dépareillée, de couleur taupe ou beige. A noter l'absence de tapisserie par endroits. L'ensemble est à reprendre.

En partie inférieure des murs, sur trois pans de mur, au niveau de l'espace rénové, présence d'un parquet flottant de couleur claire, le tout en bon état d'usage.

Au sol, un carrelage gris anthracite, relativement moderne, état neuf.

Je compte deux menuiseries bois, deux battants, double vitrage, avec volet extérieur en bois.



Je remarque toutefois que ces menuiseries bois sont fatiguées.

Je compte deux radiateurs avec têtes de robinet thermostatique.





### **LE PETIT ESPACE DE RANGEMENT :**

Celui-ci est situé dans l'axe du dégagement. La porte de communication est recouverte d'un papier peint décoratif à motif floral côté dégagement.

L'intérieur du placard est à l'état brut, le tout peint en blanc.

Présence d'une douille avec ampoule en état de fonctionnement.

L'installation électrique s'avère toutefois non conventionnelle.

Le sol est carrelé relativement ancien, identique au dégagement.

Quelques étagères de rangement.

Espace de rangement relativement petit (0,7 m<sup>2</sup> selon le rapport du Cabinet ARLIANE).



### **LA CHAMBRE N°1 :**

Pour la rejoindre, il convient de se rendre au fond du dégagement et d'emprunter la porte située à droite.

Présence d'un faux-plafond constitué de lames PVC blanches.

Une arrivée électrique en partie centrale.

Les parois murales sont tapissées, soit en blanc cassé, soit en gris anthracite, l'ensemble est relativement ancien.



Présence d'un parquet flottant au sol. Constatations rendues difficiles du fait de l'encombrement de cette pièce.

Il existe un placard intégré comportant deux portes avec étagère, et système de penderie.

Une menuiserie bois deux battants, double vitrage, donnant sur l'arrière avec volet extérieur en bois.

Un radiateur avec tête de robinet thermostatique.





## LA SALLE DE BAIN :

Pour la rejoindre, il convient d'emprunter le dégagement et de franchir l'avant-dernière porte située sur la droite.

La porte de communication est en état d'usage.

Au plafond, présence de lames de PVC blanches, en bon état d'usage.

Une arrivée électrique en partie centrale.

Les parois murales sont pour l'essentiel habillées d'une faïence de couleur bleue, le tout est relativement ancien.

Présence de quelques lés de papier peint couleur taupe ou de couleur gris clair.

Pas de plinthes.

Sol carrelé, vraisemblablement d'origine, de couleur bleue.

Tablier de baignoire carrelé.

Présence d'une fenêtre bois, deux battants, vitrage simple translucide, extrêmement vétuste.

Présence d'une bouche d'aspiration pour VMC en hauteur.

Un radiateur avec tête de robinet thermostatique.

Il existe un meuble de salle de bain premier prix avec vasque intégrée, robinet mitigeur eau chaude, eau froide.

Un placard trois portes en partie inférieure.

En partie supérieure, un miroir avec deux spots lumineux intégrés et une petite armoire de rangement avec étagères.

Une baignoire de toute évidence d'origine. À noter que le joint entre la faïence murale et la baignoire est absent ou craquelé laissant deviner des risques d'infiltration.

Présence d'un robinet mitigeur eau chaude, eau froide avec flexible, pommeau, barre de maintien ainsi qu'un pommeau de douche effet pluie.

Présence d'une paroi vitrée anti-projections d'eau avec un élément rabattable.









### **LES TOILETTES :**

Une porte de communication entre le dégagement et les toilettes. Ces toilettes prennent place entre la cuisine et la salle de bain.

Le plafond est habillé d'un lambris PVC de couleur claire. En partie centrale, un point lumineux avec globe relativement ancien.

En partie supérieure des murs, présence d'un enduit appliqué à la taloche, le tout de couleur mauve. En partie inférieure des murs, des lames de PVC couleur lavande. En partie haute, présence d'un placard intégré deux portes avec étagère.

Un WC en faïence à effet dorsal avec lunette et abattant.

Sol carrelé ancien identique au dégagement.





### **LA CUISINE :**

Celle-ci est approximativement située dans l'axe de l'entrée.

Pas de porte de communication entre le dégagement et cette cuisine.

Il existe également un accès donnant directement sur la grande pièce de vie.

Présence d'un faux-plafond constitué de lames PVC, légèrement jauni par le temps et peut-être les fumées de cuisson ou de cigarettes. Une arrivée électrique en partie centrale.

En partie supérieure des murs, une tapisserie décorative de couleur beige, là encore légèrement jaunie par le temps et les fumées de cigarettes.

Présence d'une faïence murale de couleur bleu clair autour des éléments de cuisine.

Les plinthes sont peintes en gris anthracite. Sol carrelé de couleur beige, style rustique, identique à l'entrée.

Une menuiserie bois, deux battants, double vitrage avec volet extérieur en bois, donne sur l'arrière de la maison.



Concernant les éléments de cuisine :

Côté gauche, je remarque en partie haute deux caissons de rangement, deux portes chacun, avec étagères.

En partie inférieure, un plan de travail, accueillant une vasque en résine de couleur gris clair, deux bacs avec égouttoir, robinet mitigeur eau chaude, eau froide ainsi qu'un placard avec étagère.

Un lave-vaisselle de marque VALBERG.

Un placard deux portes sous l'évier avec étagère.

Je me place ensuite devant les éléments de cuisine orientés en direction de la grande pièce de vie.

En partie haute, présence d'un caisson de rangement avec étagères.

Une hotte aspirante électrique extrêmement encrassée de marque non visible.

Plusieurs caissons de rangement, trois portes, avec étagères.

Une crédence carrelée de couleur bleu ciel.

Un plan de travail gris en forme de « L » accueillant une plaque de cuisson vitrocéramique, de marque SCHOLTES, présentant des dégradations superficielles et relativement anciennes.

Je remarque que cette plaque de cuisson est surélevée de 5 cm environ par rapport au plan de travail.

En partie inférieure, présence d'un petit tiroir à couverts.

Un placard avec étagère.

Un four intégré électrique de marque HIGHONE.

Deux autres placards de rangement avec étagères et deux casseroiliers de grande taille.







### **LA GRANDE PIECE DE VIE :**

Celle-ci est située en partie droite de la maison lorsque nous nous plaçons dans l'entrée.

Au plafond, présence de dalles type polystyrène, largement jaunies par le temps ou la fumée de cigarettes.

Les parois murales sont tapissées. En partie supérieure, une tapisserie de couleur claire, décorative, motif floral.

Il existe une frise décorative de couleur pierre.



En partie inférieure, une tapisserie de couleur bleu gris.

Sur la paroi murale opposée à la porte-fenêtre, présence d'une tapisserie décorative style plante tropicale.

Une grande menuiserie bois, deux portes-fenêtres, avec un châssis vitré fixe, donnant sur la terrasse.

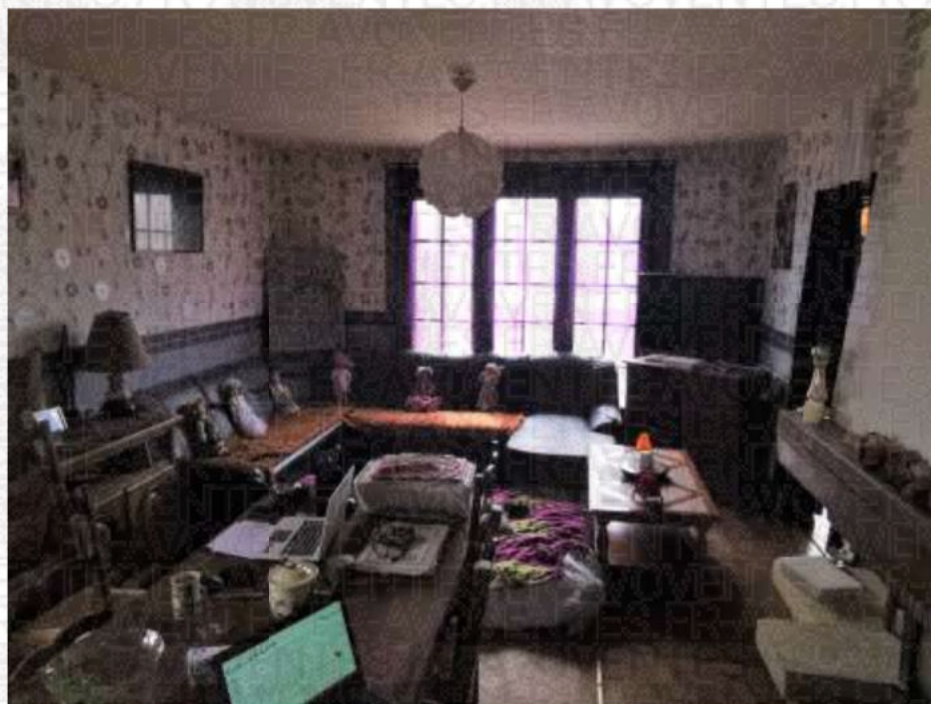
Je remarque que l'ensemble est actuellement condamné par le grand canapé d'angle avec méridienne.

Présence de deux radiateurs avec têtes de robinet thermostatique.

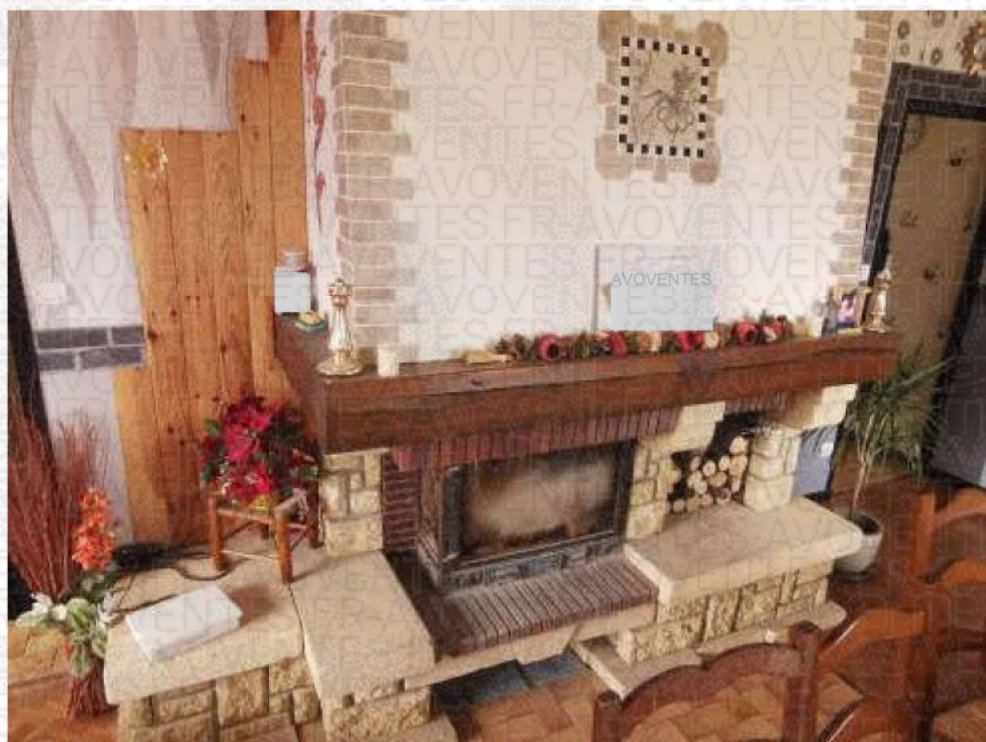
Au sol, un parquet relativement ancien avec de nombreuses traces d'usure superficielle.

Une cheminée avec foyer fermé.

me confirme que ce foyer fermé alimenté au bois permet de chauffer toute la maison, à l'exception du sous-sol.



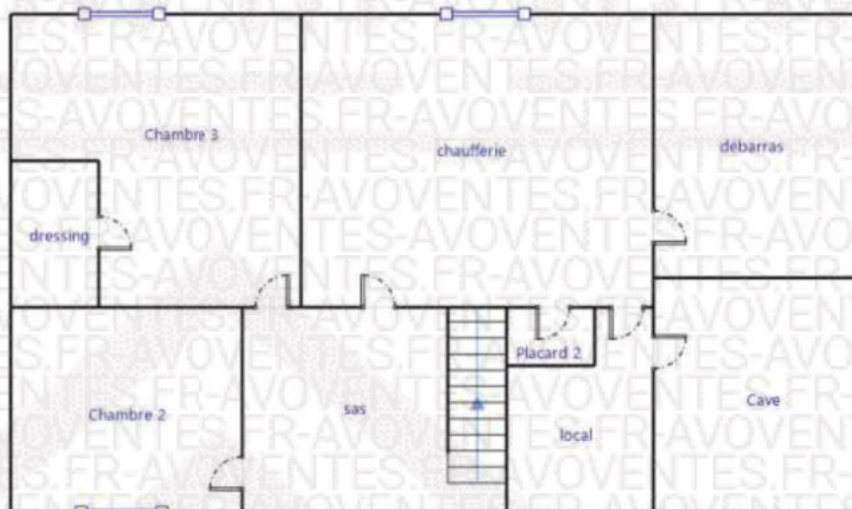






## B – le rez-de-jardin

Pour une parfaite représentation, je produis le croquis réalisé par le cabinet Arliane (précision faite que le croquis n'est pas à l'échelle).



Nous y accédons depuis l'intérieur en empruntant la première porte située en partie gauche dans le dégagement. Nous avons accès à la descente d'escalier.

### LA DESCENTE D'ESCALIER :

Présence d'un faux plafond constitué de lames PVC de couleur claire.

Les parois murales sont en placo ou en plâtre, l'ensemble est à l'état brut.

Les joints ont été réalisés.

Présence d'un escalier en bois, un quart tournant droit.





## LE SAS DU REZ DE JARDIN :

Celui-ci dessert la chambre n°2, la chambre n°3 et la chaufferie.

Présence d'un faux-plafond constitué de lames PVC de couleur claire. Une arrivée électrique en partie centrale.

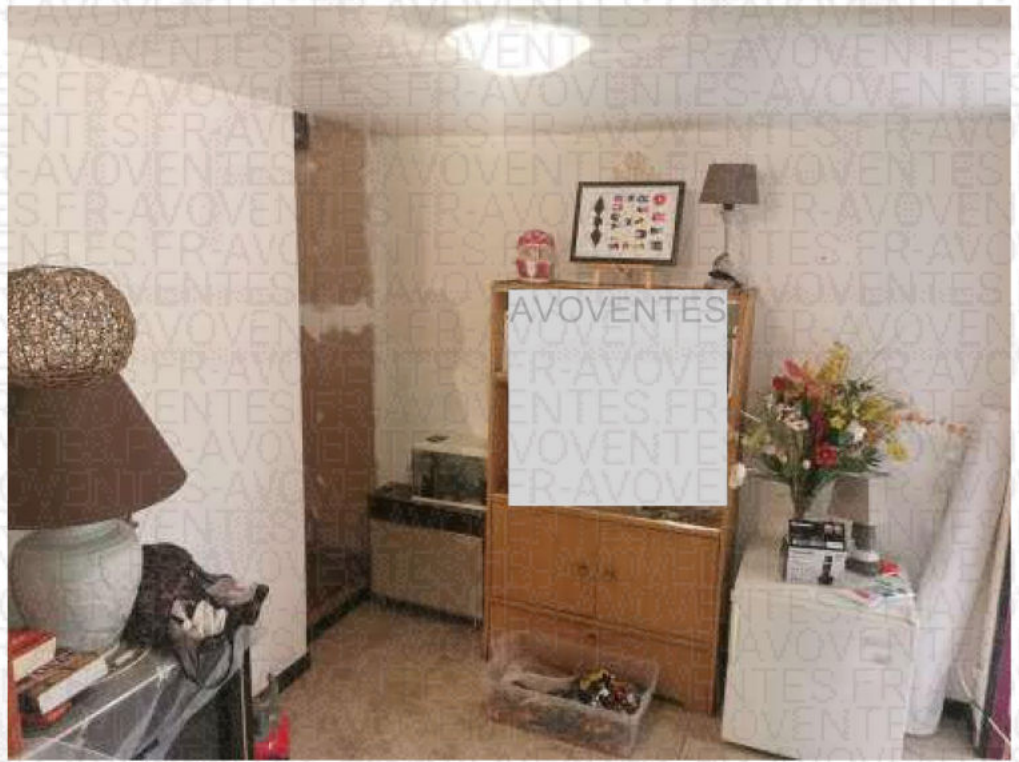
Les parois murales sont couvertes d'un enduit de couleur beige, appliqué à la taloche. Le tout est relativement vétuste.

Les plinthes sont peintes de couleur très foncée.

Présence d'un carrelage de couleur beige clair au sol.







## LA CHAMBRE N°2 :

Celle-ci donne sur la rue.

À noter une faible hauteur sous plafond, vraisemblablement du fait de ce faux-plafond, qui se trouve peut-être largement rabaissé par rapport à sa hauteur initiale.

Ainsi ce faux plafond est constitué de lames PVC de couleur claire.

Présence d'une arrivée électrique avec douille et ampoule.

Les parois murales sont peintes pour trois pans de mur en mauve, le dernier pan de mur est peint couleur fuchsia.

Les plinthes sont peintes couleur fuchsia.

Sol carrelé, identique au petit sas.

Présence d'un coffret abritant le disjoncteur général.

Je remarque une grande baie vitrée coulissante, avec volet extérieur à lamelles. Ce volet est cassé.

Le moteur du volet roulant semble toutefois fonctionner. Il convient en revanche de remplacer intégralement ce volet roulant à lamelles.





### **LA CHAMBRE N°3 :**

Une porte de communication entre le sas et cette chambre. Mêmes observations concernant la faible hauteur sous plafond.

Présence de lames de faux-plafond en PVC.

Deux arrivées électriques pour de nombreux spots lumineux.



Les parois murales sont pour deux pans de mur habillées d'un papier peint à motif décoratif, les deux autres pans de mur sont peints en blanc. Quelques petites marques de salissure.

Une menuiserie bois rectangulaire, double vitrage, à ouverture basculante, le tout est relativement ancien.

Les plinthes sont peintes de couleur très foncée.

Sol de couleur beige, identique aux autres pièces.

Un meuble de salle de bain supportant une vasque relativement design, avec robinet mélangeur eau chaude, eau froide.

Présence d'une petite faïence murale juste derrière la vasque. Un miroir en partie supérieure. Une arrivée électrique. Un petit tiroir de rangement en partie inférieure du meuble.









Présence également d'un petit espace de rangement type « dressing », refermé à l'aide d'une porte, avec au plafond des lames PVC et une arrivée électrique en partie centrale. Les parois murales sont peintes en blanc à l'état brut. Présence d'une penderie aménagée. Sol carrelé identique au reste de cette chambre.



#### LA CHAUFFERIE :

Celle-ci est accessible depuis le sas.

Je remarque en partie centrale la présence d'une vieille chaudière à fioul de marque CHAPPEE qui date certainement de l'année de construction.

Il existe un petit local accueillant la grande cuve à fuel. Présence d'odeur de fioul qui se diffusent dans toute cette chaufferie.

Le plafond est relativement bas. Présence encore de lames de PVC. Je compte deux arrivées électriques.

Les parois murales sont dépareillées. Présence de plaques de placoplâtre à l'état brut. Les rails sont encore visibles à certains endroits. Des plaques de placoplâtre sont en attente de pose. Présence sur d'autres parois murales de papier peint de couleur claire, non assorti.

Autour de la fenêtre, une faïence murale de couleur claire.

Une fenêtre en bois à ouverture basculante, double vitrage, avec grille anti-effraction à l'extérieur.

Présence d'arrivée et évacuation d'eau pour machine à laver le linge.









A noter enfin la présence d'un placard de rangement.

#### **LE DEBARRAS :**

Je me rends au fond et à droite de cette chaufferie.

J'accède ainsi à une petite pièce faisant office de débarras.

Il s'agit d'une pièce totalement borgne, accessible uniquement depuis la chaufferie.

Je remarque que le plafond est en travaux. Seule la moitié de la superficie du plafond est habillée de lames de lambris PVC de couleur claire, pour l'autre partie, les tasseaux bois sont visibles, de même que les câbles électriques.

Les parois murales sont en partie peintes en blanc. Présence de nombreuses petites salissures et encombrement de la pièce rendant les constatations difficiles.

Les plinthes ne sont pas visibles.

Au sol, un carrelage de couleur beige identique aux autres pièces.





#### **LA CAVE :**

Au plafond, des dalles type polystyrène.

Le mur du fond est en pierres apparentes.

Les autres murs sont en béton, le tout à l'état brut, recouverts d'une couche de peinture blanche.

Je remarque que l'arrivée électrique murale ne fonctionne pas. Par ailleurs, présence d'un boîtier électrique type boîtier de dérivation totalement ouvert avec fils électriques à nu et dominos non conventionnels.

Le sol est à l'état brut. Constatations rendues difficiles du fait de l'encombrement de cette pièce.





### LOCAL CUVE A FUEL

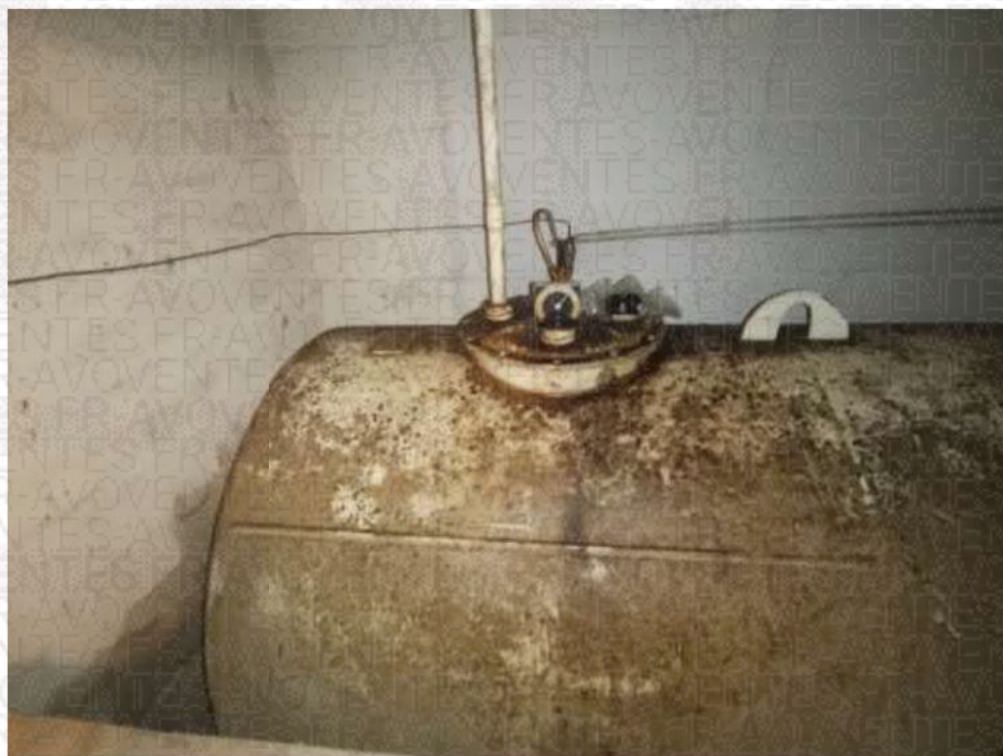
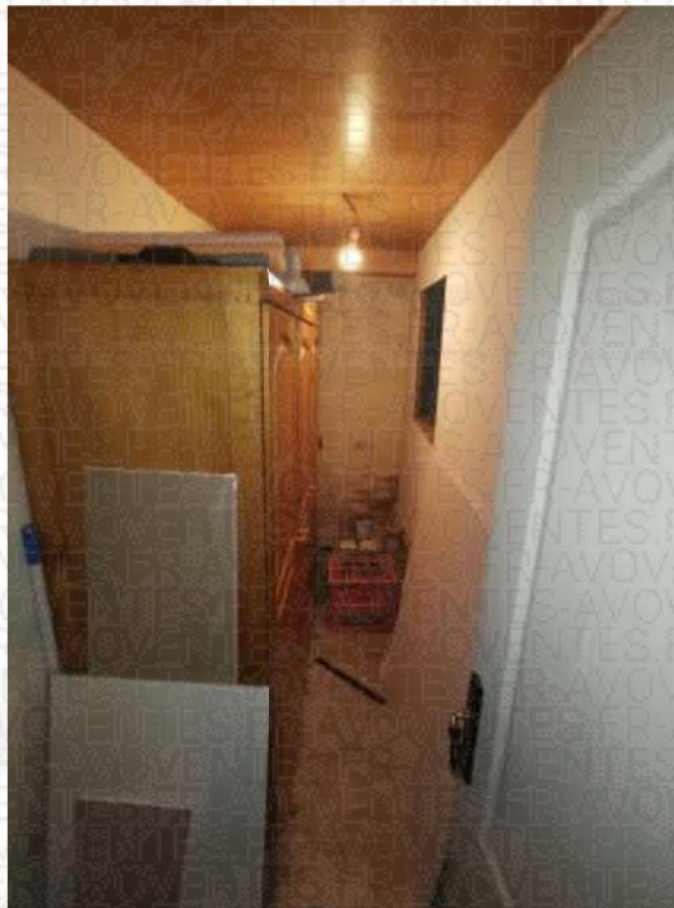
Présence d'un petit passage donnant accès à la cuve à fuel.

Dans ce petit passage, présence d'un parquet flottant au plafond avec une arrivée électrique en partie centrale douille et ampoule en bon état de fonctionnement.

Les parois murales sont soit en pierres apparentes, soit couvertes d'un enduit appliqué à la taloche, de couleur claire.

Le sol est carrelé, identique aux autres pièces.







## CLOTURE

Ma mission étant terminée, je me suis retiré, étant précisé que 77 photographies numériques ont été prises, et sont susceptibles d'être produites à tout moment en cas de contestation, sur demande de l'autorité judiciaire. Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès verbal de constat en deux originaux dont le premier pour être mis au rang des minutes de l'étude de l'Huissier de justice soussigné et le second pour être remis à la partie requérante pour servir et valoir ce que de droit. Se trouvent annexés le diagnostic de non-conformité du SDANC, ainsi que les différents diagnostics techniques.

Me Nicolas CUNIN

Huissiers de Justice associés

